

ASSOCIATION DES RIVERAINS DU QUARTIER SAINT-GENÈS

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du

16 août 1901

21, rue de Saint-Genès

33000 BORDEAUX

(l'«*Association* »)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 10 juin 2023 à 14H AU CENTRE D'ANIMATION ARGONNE 1 BIS RUE LHÉRISSON 33000 BORDEAUX

Conformément à l'article 11 des statuts, le Président de l'Association, Mr Lionel GROSSMANN, assisté de 2 membres du Bureau à savoir : Mme Marie-Claude SAUX (Trésorière) et Mr Yoann FERRON (Webmaster) préside l'Assemblée.

14 h 10 : Le Président expose et l'Assemblée constate que :

1. Tous les adhérents nominativement enregistrés dans le registre de l'Association ont été dûment convoqués par e-mail envoyé le 26 mai 2023 à 16 h 05 ou lettre simple, l'ordre du jour figurant sur les convocations (voir annexe 1 au présent procès-verbal) ;
2. Le nom des adhérents, présents ou représentés, sont portés sur une liste de présence (feuille d'émargement)

dûment signée par les adhérents présents ou représentés ;

3. 41 adhérents présents ou représentés sont portés sur la feuille d'émargement.

4. La présente Assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral du Président

2. Présentation par la Trésorière des comptes qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée.

3. Fixation du montant des Cotisations annuelles.

4- Renouvellement Partiel du BUREAU, candidatures et votes pour le remplacement des éventuels membres sortants.

5. Changement de Siège Social.

6. Nos points Forts et nos actions 2022.

7- Objectifs 2023-2024 et débat.

**** ** ***

1. Rapport moral du Président

Le Président présente le rapport moral lié à l'activité de l'Association sur l'exercice 2022-2023 à avoir :

- 300 adhérents ont adhéré à l'Association depuis sa création.
- Rappel d'une campagne de tractage de flyer tous les 6 mois.
- 89 adhérents à jour de leur cotisation 2023.
- 37 Adhésions via HelloAsso et 52 par Chèque.
- 45 articles publiés - 25 échanges et commentaires.
- Des consultations régulières.
- Pas de Hackage.

Le Président récapitule également les différents travaux menés sur les problématiques de Mieux Vivre ensemble, de la Circulation et du Stationnement, de la Propreté et de l'Environnement, et enfin de la Sécurité. (Ensemble des informations diffusées en Annexe 2)

2. Présentation par la Trésorière des comptes qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée.

La Trésorière indique que le solde comptable au 30 décembre 2021 était créditeur de 2 787,79 € égal au solde bancaire.

La Trésorière indique que le solde comptable au 31 décembre 2022 est de 3 437,22 € égal au solde bancaire.

En termes de recettes/dépenses engagées en 2022, la Trésorière indique que le total des recettes s'élève à 935,00 € et le total des frais à 285,57 €. Les Recettes constituées à 100% par les Adhésions

Le Président remercie la Trésorière pour cette présentation.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée approuve à l'unanimité à main levée les comptes présentés et arrêtés au 31 décembre 2022.

3. Fixation du montant des cotisations annuelles à verser par les différentes catégories de membres

Le Président indique que le bureau propose à l'Assemblée de maintenir inchangées les cotisations en 2023/2024 à savoir :

- Membre Actif : 5,00 € ;
- Membre Bienfaiteur : à partir de 10,00 €

Après en avoir délibéré, l'Assemblée approuve à l'unanimité à main levée le maintien des tarifs de cotisations susvisés pour l'exercice 2023-2024

4. Renouvellement Partiel du BUREAU, candidatures et votes pour le remplacement des éventuels membres sortants.

Le Président informe l'Assemblée du retrait du Bureau de Marie-Claude SAUX (Trésorière) et de Luc Scholly (Vice-Président). Il est proposé à l'Assemblée l'arrivée d'un nouveau membre : Monsieur Franck HANART en qualité de Trésorier. Le Président, la Secrétaire et le Web Master seront reconduits dans leur fonction actuelle pour une durée d'un an. Aucun autre candidat ne se présente.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée approuve à l'unanimité à main levée l'arrivée du nouveau membre, constate les départs annoncés et le maintien du Président, de la Secrétaire et du Web Master.

5- Changement du Siège Social de l'Association.

Il est proposé un changement de Siège Social de l'Association. Rappel est fait que les Statuts de l'ARQSG en leur article 3 prévoient que le siège social peut être transférer par simple décision du bureau. Le nouveau siège social sera donc :

62 rue Saint Genès-33000 Bordeaux.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée approuve à l'unanimité à main levée le changement du Siège Social de l'Association.

6. Nos points Forts et nos actions 2022. (cf Annexe 2)

7- Objectifs 2023-2024 et débat (cf Annexe 2)

Puis le Président propose de terminer cette AGO autour d'un verre de l'amitié. Clôture de l'AGO à 17 h.

Lionel GROSSMANN – Président

Franck HANART - Trésorier

ANNEXE 1

ASSOCIATION DES RIVERAINS DU QUARTIER SAINT-GENÈS

21, rue de Saint-Genès

33000 BORDEAUX

Bordeaux, le 26 mai 2023

OBJET : Assemblée Générale Ordinaire

Chers Adhérentes, chers Adhérents

Conformément à l'article 11 de nos statuts vous êtes invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association qui se tiendra le **10 juin 2023 à 14 h** au **Centre d'Animation Argonne** – 1 bis rue Lhérisson 33000 Bordeaux

L'Ordre du jour sera le suivant :

Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport moral du Président
- Présentation par la Trésorière des comptes soumis à l'approbation de l'Assemblée.
- Fixation du montant des Cotisations annuelles.
- Renouvellement Partiel du Bureau, candidatures et vote pour le remplacement des éventuels membres sortants.
- Changement de Siège Social.
- Nos Points Forts et nos Actions 2022.
- Objectifs 2023-2024

Lionel GROSSMANN

Président de l'ARQSG

Rappel des modalités des scrutins : les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés par un pouvoir, à main levée, à l'exception du vote du Bureau.

ANNEXE 2



ARQSG

Association des Riverains du Quartier Saint-Genès

Assemblée Générale Ordinaire
10 juin 2023

AGO - Ordre du jour

- **Rapport moral du Président**
- **Présentation par la Trésorière des comptes soumis à l'approbation de l'Assemblée.**
- **Fixation du montant des cotisations annuelles.**
- **Renouvellement du BUREAU.**
- **Changement de Siège Social**
- **Nos Points Forts et nos Actions 2022**
- **Objectifs 2022-2023 + Débat**

Le Bureau actuel

- **Composition**

- Président : Lionel Grossmann
- Vice-Président : Luc Scholly
- Trésorière : Marie-Claude Saux
- Secrétaire : Christine Bouvier
- Webmaster : Yoann Ferron



Rapport moral

- **Les adhérents**
 - Depuis la création + de 300 personnes ont adhéré
 - Campagnes de « tractage » d'un Flyer tous les 6 mois
 - 88 adhérents à jour de leur cotisation en 2023
 - 37 Adhésions via HelloAsso et 51 par chèque
- **Le Blog de l'Association en 2022/2023**
 - 45 articles publiés - 25 échanges et commentaires
 - Des consultations régulières
 - Pas de Hackage.
- **Les actions**
 - Mieux vivre ensemble : Rencontres, convivialité, participation au Comité de quartier
 - Circulation, stationnement
 - Propreté, environnement
 - Sécurité

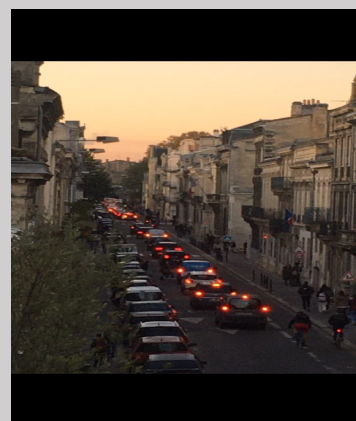
MIEUX VIVRE ENSEMBLE

- Participation au Forum des Associations
- Participations aux vide-greniers et vide-dressings du quartier.
- Le Parlement Mobile
- Conseils de Quartiers
- Annonces Recherches Animaux Domestiques perdus
- Dîner de Quartier
- Publication Agenda Culturel et Loisirs
- Annuaire des Associations bordelaises
- Relai des Infos Mairie et Métropole.



Circulation et Stationnement

- Saint Genès vs Pessac.
- Ecole Solférino
- VeloBox et Pistes cyclables
- Vitesse excessive
- Rues de Ségur-des Treuils et St Genès
- Rue Pérey
- Cours de la Somme-Rue de Bègles-Rue du Tondu –Sens unique
- ZFE (Zone à Faible Emission)
- Travaux
- Stationnements sauvages



Propreté et Environnement

- Etat de nos rues et chaussées
- Poubelles Stagnantes- Nettoyage ?
- Tags
- Encombrants
- Herbes et graminées sur les trottoirs
- Déjections canines et mégots
- Les micro-forêts



Sécurité

- Cambriolages : toujours plus
- Infractions et violences
- Atteintes aux biens et aux personnes
- Rues Obscures entre 1 h et 5 h
- Caméras ?
- Police Municipale et Nationale
- CLSPD
- MNA



Nos Interventions

- Conseil de Quartier
- Suivi du Conseil Municipal
- 3 Réunions Sécurité
- Réunions Sens Unique
- Parlement Mobile
- Réunion sur l'Alimentation
- Mairie de quartier
- Travaux et chantiers du quartier
- La Rue aux Enfants
- Le Jardin des Dames de la Foi
- Rencontres avec les Associations



Rapport Financier

- Bilan du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
- ▶ Solde comptable au 31/12/2021 : 2 787,79 € égal au solde bancaire
- ▶ Solde comptable au 31/12/2022 : 3 437,22 € égal au solde bancaire
- Recettes / Dépenses Engagées :

Solde au 31/12/2021	2 787,79	
Adhésions		935,00
Site OVH	78,89	28 %
Assur MAIF	109,70	38 %
Cartouches HP	96,98	34 %
TOTAUX	285,57	935,00
Solde au 31/12/2021	3 437,22	

Conclusions – Perspectives Votes

- Conclusion et Perspectives :

Nous avons pu cette année encore développer la présence de notre Association sur tous les sujets qui intéressent les résidents. C'est la confirmation que l'ARQSG est un véritable révélateur de l'intérêt que représente une Association de quartier pour maintenir le lien entre les habitants eux mêmes et entre les résidents et nos Elus. Nous avons pu échanger, informer, aider, rapprocher et participer en visio conférence et en réunions physiques à la vie de la Cité.

Nous allons cette année continuer nos actions et défendre les intérêts des habitants, faire entendre nos voix auprès des Elus, suivre les dossiers en cours et réunir les adhérents lors de manifestations comme les repas de quartier, le Parlement Mobile, la Résilience Alimentaire et maintenir la pression auprès des autorités municipales pour améliorer la Sécurité, la Circulation et la Propreté dans notre quartier.

Votes :

- 1- Approbation des comptes
- 2- Reconduction des tarifs d'adhésion
- 3- Bureau et Présidence
- 4- Changement d'adresse du Siège Social.